

VIRBACIDE DH[®]

DESINFECTANT CONCENTRE HAUTE PERFORMANCE HOMOLOGUE



RÉF > VRB02

21/02/2025

PROPRIÉTÉS

VIRBACIDE DH est formulé à partir de sels d'ammonium quaternaires (chlorure de didecyl diméthyl ammonium à 28 g/L, chlorure d'alkydiméthylbenzyl ammonium à 100 g/L) et d'un aldéhyde, le glutaraldéhyde à 100 g/L.

VIRBACIDE DH réunit toutes les qualités qu'un désinfectant de haut niveau doit posséder. En effet, son très large spectre d'activités (bactéricide, fongicide, sporicide et virucide) permet de satisfaire efficacement aux exigences de la désinfection.

VIRBACIDE DH répond aux normes AFNOR suivantes :

- Virucide selon la norme NFT 72181 et EN 14476 en 30 mn de contact à la concentration de 2 %,
- Bactéricide selon les normes NFT 72301 et EN 1276 en 5 mn de contact à la concentration de 0,25 %,
- Fongicide selon la norme EN 1650 en 15 mn de contact à la dose de 2 %.

VIRBACIDE DH est particulièrement efficace contre les bactéries gram+ et gram-, mycobactéries, listéria, moisissures et levure, virus HCC, virus H1N1, myxomatose, peste porcine et bactériophages.

NB : le **VIRBACIDE DH** est efficace vis-à-vis des virus grippaux, notamment le virus H5N8, et a été testé sur H1N1 à titre de référence adaptée aux essais en laboratoire.

VIRBACIDE DH est homologué (homologation n° 2000161[®]) pour tous les traitements (bactéricide, fongicide, virucide), du matériel d'élevage et de transport des animaux, des bâtiments d'élevage (sols, murs, mangeoires, pédiluves).

VIRBACIDE DH peut être pulvérisé sur les surfaces en présence des animaux.

VIRBACIDE DH est conforme à l'arrêté ministériel du 08/09/99 relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

VIRBACIDE DH est recommandé pour la désinfection des locaux, des installations sanitaires dans des domaines aussi variés que collectivités, crèches, maisons de retraite, écoles et lycées, ambulances, secteur médical...

VIRBACIDE DH est exempt en formol et glyoxal.

VIRBACIDE DH est un biocide utilisé dans le cadre du règlement biocide 528/2012 pour les usages:

-**TP3**: Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

VIRBACIDE DH s'utilise dilué et s'applique en pulvérisation ou en trempage.

Pour une action virucide : diluer à 2 % et laisser agir 30 mn

Pour une action bactéricide : diluer à 0,25 % et laisser agir 5 mn

Pour une action fongicide : diluer à 2 % et laisser agir 15 mn

Rincer ensuite à l'eau claire.

Traitement par thermo nébulisation : 1,5 ml/m³ (temps de contact : 4 heures).

PRÉCAUTIONS ET SÉCURITÉ D'EMPLOI

Produit destiné à un usage professionnel.

Consulter la fiche de données de sécurité sur notre site www.celtique-industrielle.fr

N.B. :[®] 2000161 – DESOGERME MICROCHOC – ACI

LES + PRODUITS

HOMOLOGATION

N° 2000161

CONFORMITÉ

- ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 8/09/99

CONFORME AUX NORMES

- NFT72301
- NFT72181
- EN1276
- EN 14476
- EN1650

EFFICACE SUR LE CORONAVIRUS

UTILISABLE EN PRESENCE D'ANIMAUX



TRES LARGE SPECTRE D'ACTIVITES

CONTACT ALIMENTAIRE

TRES ECONOMIQUE



LA CELTIQUE
FABRICANT FORMULATEUR

BP 20140 | PLÉRIN | T 02 96 79 86 86
contact@celtique-industrielle.com